

Province de Québec,  
MRC de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 7 décembre 2021, à 20 h, à la salle du Centre récréatif de Saint-David situé au 25, rue Thérout à Saint-David, et ce, en raison des règles de distanciation physique exigées par la Santé publique qui ne peuvent être respectées à l'intérieur de la salle de Conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents, M. le Maire Richard Potvin, les conseillères Linda Cournoyer et Jolyanne De Tonnancour ainsi que les conseillers Marco Paquet, Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine et Patrick Chamberland tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2021-12-238

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jolyanne De Tonnancour et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-239

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du rapport financier au 31 octobre 2021 qui affiche un solde à la caisse de 218 525,17 \$, des dépôts à terme au montant de 844 240,88 \$, un ajustement et des chèques en circulation au total de 15 937,18 \$, pour un solde aux livres de 1 046 497,84 \$. Le total des revenus d'octobre se chiffre à 54 594,59 \$ et celui des dépenses à 183 153,17 \$.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

Le conseiller Gilles Hébert mentionne qu'il a fait des démarches pour obtenir des prix pour différentes marques de tracteur à gazon pour la municipalité. Il indique que l'huile du réservoir pour le chauffage de la caserne sera transférée dans le réservoir de l'édifice municipal par une entreprise. De plus, cette entreprise offre de racheter le réservoir pour une somme de 400 \$.

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine souligne qu'il y a un embâcle causé par une accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau dans un cours d'eau près du Chemin Dufresnes. Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne qu'il fera part de la situation à l'inspecteur municipal.

La conseillère Jolyanne De Tonnancour indique au Conseil que la prochaine édition de la Gazette de Saint-David sera livrée quelques jours avant la période des fêtes.

2021-12-240

Paiement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Jolyanne De Tonnancour, appuyé par Marco Paquet et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 62 681,63 \$ et de comptes payés pour un montant de 63 024,94 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale adjointe et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à procéder au paiement des dits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du registre de correspondance du mois de décembre 2021 qui détaille la correspondance et le courrier électronique reçus du 5 novembre au 2 décembre.

Dépôt à la table du Conseil de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil, soit celle du maire Richard Potvin, des conseillères Linda Cournoyer et Jolyanne De Tonnancour ainsi que des conseillers Marco Paquet, Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine et Patrick Chamberland.

Dépôt du registre des déclarations visées par la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et par le règlement numéro 581-2018 concernant le code éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-David.  
Ce registre ne contient aucune inscription.

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le règlement 602-2021.

2021-12-241

Adoption du rapport de conformité d'adoption du budget 2021 et d'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

Considérant que la municipalité de Saint-David fait partie des municipalités choisies pour deux missions d'audit, soit l'adoption du budget 2021 et l'adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2023;

Considérant que la Loi exige que les rapports d'audit soient déposés à une séance du conseil afin que les rapports soient officialisés;

Considérant que les rapports d'audit transmis indiquent la conformité de la Municipalité pour l'adoption du budget 2021 et du PTI 2021-2023;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil procède au dépôt des deux audits préparés par la Commission municipale du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

AVIS DE MOTION  
ET DÉPÔT DU  
RÈGLEMENT

Avis de motion et dépôt et dépôt du projet de règlement visant à décréter l'imposition des taxes pour l'année 2022.

Le conseiller Marco Paquet donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil un projet de règlement sera présenté, pour adoption, afin de décréter l'imposition des taxes pour l'année 2022.

Il profite également de l'occasion pour déposer un projet de ce règlement.

2021-12-242

Renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité

Considérant que la municipalité est devenue membre de la Mutuelle des Municipalités du Québec;

Considérant que la proposition transmise par la Mutuelle des Municipalités du Québec regroupe les assurances de la municipalité, de l'Association des Loisirs de Saint-David, de l'organisme ComUnité et du Service d'entraide de Saint-David;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Marco Paquet et résolu que ce Conseil procède au renouvellement des assurances de la municipalité avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la période du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022, pour un montant total estimé à 36 650 \$ plus taxes et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-130-00-422, 02-190-00-422, 02-190-00-423, 02-220-00-421, 02-220-00-424, 02-220-00-429, 02-320-00-424, 02-415-00-422 et 02-701-30-422.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-243

Calendrier des séances du Conseil pour l'année 2022

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Linda Cournoyer et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le **mardi** et qui débuteront à 20 h :

- |              |               |                |
|--------------|---------------|----------------|
| - 11 janvier | - 1er février | - 1er mars     |
| - 5 avril    | - 3 mai       | - 7 juin       |
| - 5 juillet  | - 2 août      | - 13 septembre |
| - 4 octobre  | - 1 novembre  | - 6 décembre   |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-244

Fermeture des bureaux administratifs pendant la période des fêtes

Il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise la fermeture des bureaux administratifs durant la période des fêtes, soit du 22 décembre 2021 (16 h 30) au 6 janvier 2022 (10 h).

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-245

Demande à la MRC de Pierre-de Sorel concernant la politique culturelle

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a pour mandat la gestion de la politique culturelle;

Considérant que la politique culturelle est un atout pour l'ensemble des municipalités ainsi que pour la ville de Sorel-Tracy;

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine que ce Conseil demande à la MRC de Pierre-De Saurel qu'elle invite la ville de Sorel-Tracy à réintégrer la politique culturelle

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-246

Demande relative aux événements organisés par les municipalités de la MRC de Pierre-De Sorel

Considérant la réception d'une résolution de la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel demandant une collaboration entre les municipalités pour les événements locaux;

Considérant qu'il est suggéré que les dates des événements soient discutées préalablement au sein du conseil de la MRC de Pierre-De Saurel afin d'éviter le plus possible que les événements se tiennent au même moment, surtout lorsqu'ils offrent des activités similaires;

En conséquence, il est proposé pas Jolyanne De Tonnancour, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil :

- indique son accord avec le principe d'éviter dans la mesure du possible que les événements se tiennent au même moment;
- est d'avis que les coordonnateurs et coordonnatrices en loisir des municipalités s'avèrent les meilleures ressources pour éviter la tenue d'activités au même moment;
- demande à la MRC de Pierre-De Saurel de mettre en place un calendrier commun des activités accessibles aux coordonnateurs et coordonnatrices en loisir ainsi qu'aux directions générales de chacune des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-247

Location de salle durant la période des fêtes

Considérant les recommandations de la Santé publique en lien avec la COVID-19 pour les rassemblements de la période des fêtes;

En conséquence, il est proposé par Gille Hébert, appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce Conseil n'autorise pas la location des salles communautaires de la municipalité pour la période des fêtes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-248

Adoption du rapport sur la gestion de l'eau pour l'année 2020

Considérant que le directeur général a remis aux membres du conseil municipal une copie du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020;

En conséquence, il est proposé par Jolyanne De Tonnancour, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil accepte le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-249

Identification des priorités d'actions 2022-2023 pour la Sûreté du Québec

Considérant que les membres du Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Pierre-De Saurel doivent définir les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Linda Cournoyer et résolu de transmettre au Comité de sécurité publique de la MRC les priorités d'actions de la SQ suggérées par le Conseil de la Municipalité de Saint-David pour 2022-2023 :

- Augmentation de la présence policière sur tout le territoire de la municipalité afin de faire appliquer la réglementation relative à la circulation lourde et les limitations de vitesse en heures de pointe, particulièrement aux entrées du village.
- Travail de prévention à l'école et au centre récréatif.
- Rencontre avec les citoyens pour faire de la prévention sur la cybercriminalité, la cyberintimidation, la fraude et le vol d'identité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-250

Renouvellement de l'entente pour les services de prévention incendie pour 2022

Considérant que le forfait présenté Formation E.M.P. inclut le service d'inspection par un technicien certifié en prévention des incendies des risques très élevés, élevés et moyens tel que le prévoit le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Pierre-De Saurel, incluant la rédaction de recommandations et de plans d'intervention pour les risques très élevés et élevés;

Considérant que le coût annuel du forfait sera applicable au prorata si le nombre d'inspections de risques très élevés, élevés et moyens prévus au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Pierre-De Saurel pour l'année 2022 n'est pas atteint;

Considérant que le forfait soumis prévoit les recherches des causes et circonstances d'incendie (RCCI) à la suite des incendies incluant la rédaction d'un rapport de recommandations ainsi que la réponse aux questions des citoyens en matière de prévention incendie, le soutien à la direction générale et aux élus sur des points portant sur la prévention incendie et la supervision des activités du Service de sécurité incendie et des activités d'éducation du public en prévention incendie;

En conséquence, il est proposé par Marco Paquet et appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce Conseil approuve l'offre de renouvellement pour 2022 soumise par Formation E.M.P., au coût de 7 000 \$, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-442.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-251

Achat et entretien de matériel pour le service de sécurité incendie

Considérant les demandes présentées par le directeur du service de sécurité incendie;

Considérant les offres obtenues auprès de fournisseurs;

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise l'achat d'une lance de débit fixe au coût de 750 \$, de deux habits de combat au prix unitaire de 1 820 \$ ainsi que la dépense reliée à l'entretien et l'ajustement des masques respiratoires des pompiers, au coût approximatif de 1 000 \$, et affecte ces dépenses aux postes budgétaires 02-220-00-650, 02-220-00-526 et 03-310-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2021-12-252

Achat d'équipement pour le nouveau véhicule des travaux publics

Considérant que la municipalité a procédé à l'achat d'un nouveau véhicule pour les travaux public;

Considérant que du matériel doit être installé sur le véhicule des travaux publics pour qu'il soit conforme, opérationnel et sécuritaire dans l'exécution de travaux;

En conséquence, il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise un montant estimé à 5 500 \$ plus les taxes applicables pour l'achat et l'installation des équipements nécessaires, annule la résolution numéro 2021-09-186 et affecte cette dépense au poste budgétaire 03 31030 000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2021-12-253

Levée de la séance

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1).

---

Maire

---

Directeur général et secrétaire-trésorier